

**DECLARATION LIMINAIRE
CTL DU 09/12/2016**

Madame la Présidente,

Tout d'abord, nous voulons rappeler les raisons du boycott en intersyndicale du CTL du 06/12/2016.

Compte tenu du contexte actuel à la DGFIP (restructurations incessantes, suppressions d'emplois, remise en cause des règles de gestion...), les organisations syndicales de la DRFIP21 (CGT Finances Publiques, Solidaires Finances Publiques, FO Dgfp, CFDT Finances) entendant protester contre les choix imposés par la Direction Générale ont décidé de ne pas siéger au CTL prévu le 06/12/2016.

De plus, trop de collègues de notre Direction (DRFIP 21) travaillent dans des conditions inacceptables et la Direction doit avoir conscience de cet état de fait et devra assumer la responsabilité des conséquences sur la santé des agents dans les mois à venir.